



NÎMES ALÈS IMMOBILIER

LOI N°70-9 DU 2 JANVIER 1970

DECRET N°72-678 DU 20 JUILLET 1972

S.A.S.U. NIMES ALES IMMOBILIER

Rue Carrière Vieille

30190 SAINT-CHAPTES

Titulaire de la carte professionnelle :

« **Transactions sur immeubles et fonds de commerce** »

N° CPI 3002 2016 000 012 582

délivrée par la C.C.I. de Nîmes.

Non détention de fonds et absence de garantie financière.

**Bénéficiaire d'une assurance en Responsabilité Civile professionnelle accordée par MMA IARD
Assurances Mutuelles – 14, boulevard Marie et Alexandre Oyon 72030 LE MANS CEDEX 9**

HONORAIRES D'AGENCE

TRANSACTION

Honoraires à la charge de la partie prévue au mandat.

Prix de vente initial hors honoraires	Honoraires T.T.C.
Jusqu'à 24.999,99 €	3.500,00 €
Entre 25.000,00 € et 49.999,99 €	5.000,00 €
Entre 50.000,00 € et 74.999,99 €	6.000,00 €
Entre 75.000,00 € et 99.999,99 €	7.000,00 €
Entre 100.000,00 € et 124.999,99 €	8.000,00 €
Entre 125.000,00 € et 149.999,99 €	8.500,00 €
Entre 150.000,00 € et 174.999,99 €	9.000,00 €
Entre 175.000,00 € et 189.999,99 €	9.500,00 €
Entre 190.000,00 € et 199.999,99 €	10.000,00 €
A partir de 200.000,00 €	5 %

En accord avec le mandant, une majoration sera susceptible d'être appliquée en fonction de difficultés particulières telles que la vétusté du bien, son éloignement, l'importance prévisible et exceptionnelle des formalités administratives, etc.

Cette majoration ne pourra être supérieure à 2% du prix de vente initial.

Les honoraires sont à la charge du vendeur sauf stipulation contraire prévue au mandat de vente. Dans le cas où les honoraires seraient à la charge de l'acquéreur, mention en sera faite dans l'annonce de vente.

Ces honoraires comprennent le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique.

AVIS DE VALEUR 150,00 €

Dans le cas où cet avis de valeur donnerait lieu, par la suite, à la signature d'un mandat de vente, ce montant sera déduit des honoraires prévus ci-dessus.